



FICHES ACTIONS TERRITORIALES 2021

MODE D'EMPLOI

La Ligue de handball des Hauts-de-France souhaite poursuivre la logique de service aux clubs mise en place sur le territoire depuis quelques saisons maintenant.

La période du Covid-19 ne nous a pas permis de maintenir ce projet mais notre objectif est de permettre à nouveau aux clubs d'organiser des actions de développement pour reconquérir les anciens licenciés et en attirer de nouveaux.

De ce fait, la Ligue propose :

- Une aide logistique avec du prêt de matériel pédagogique et de communication
- Une dotation (lots, goodies, divers) en fonction du projet et des stocks existants au niveau de la Ligue.

La fiche action proposée contient 6 thématiques pour élargir le champ d'action possible, afin d'inciter les clubs à développer de nouvelles actions et de toucher aussi les non-licenciés.

Au cours du reste de l'année civile 2021, chaque club pourra remplir **2 fiches actions maximum** correspondant à **2 thématiques différentes**.

Les fiches actions sont à remplir **obligatoirement 15 jours** avant le début de l'action, sachant que celle-ci peut être mise en place **à partir du 11 septembre jusqu'au 31 décembre 2021**.

LES THÉMATIQUES DÉFINIES



👉 **Le public en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) / les structures sociales / le périscolaire / les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**

Actions favorisant l'accès à la pratique handball pour un public isolé en lien avec la situation géographique de la population, en lien avec une structure sociale (centre social, maison de quartier, ...)

Actions d'initiation handball, découverte de la pratique dans le cadre d'une activité périscolaire (NAP/TAP), actions avec les ALSH...

Exemple d'actions : Mise en place de cycles handball dans un centre social, mise en place d'un tournoi avec les accueils de loisirs de la ville, ...



👍 **Le public scolarisé**

Actions favorisant la découverte de l'activité handball auprès du public dit scolarisé en lien avec les établissements du premier et second degré, public ou privé.

Exemple d'actions : Mise en place de cycles handball dans une école, tournoi des collèges, ...

👍 **Le public porteur de handicap**

Actions favorisant la pratique du handball pour les personnes en situation de handicap (physique, moteur, sensoriel et/ou troubles mentaux et psychiques).

Exemple d'actions : Mise en place d'un tournoi Hand Adapté, mise en place d'un cycle Handball dans une structure spécialisée, ...

👍 **Le public féminin**

Actions favorisant l'accès à la pratique pour le public féminin (joueuse, dirigeante, entraîneuse, arbitre).

Exemple d'actions : Mise en place d'une journée 100% féminine, action envers les dirigeantes, ...

👍 **Les pratiques récentes**

Actions permettant la mise en place d'une offre de pratique Handball récente.

Exemple d'actions : Mise en place de la pratique Hand'fit, création d'une section Baby-hand, organisation d'un tournoi de Hand à 4, organisation d'un tournoi de hand fluo, ...

👍 **Les pratiques estivales**

Actions permettant la mise en place d'une offre de pratique Sandball, Beach Handball, Hand sur gazon, Macadam Hand ...

Exemple d'actions : Organisation d'un sandball, d'un tournoi sur herbe, ...

LES CONDITIONS À RESPECTER

- 👍 Seules les fiches actions se rapportant aux thématiques énoncées ci-dessus seront prises en compte.
- 👍 La fiche action devra être complétée à 100% pour être éligible.
- 👍 L'aide apportée par la Ligue restera uniquement sur de la dotation de lots (**dans la limite de 200 maximum**) et sur du prêt de matériel si besoin.
- 👍 Il sera demandé au club de créer un événement sur Gest'hand et de saisir des licences événementielles.
- 👍 Le dépôt de la fiche action auprès de la Ligue ne vaut pas promesse de dotation. Chaque fiche sera soumise à validation du pôle développement de la Ligue.